

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fichiers informatisés Question écrite n° 46454

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la proposition formulée par le rapport de la mission parlementaire sur les fichiers de police consistant à ce que seule la loi puisse autoriser la création d'un fichier de police. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition et, le cas échéant, le délai de mise en oeuvre de cette disposition.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 46454

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé: Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3444 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)